

● **Janvier 1471 :**

Cette mention pourrait être liée aux dégâts du mois de décembre précédent.

AC Tarascon, BB 10, fol. 78v°, délibération du 7 janvier 1470

*Cit.* ROSSIAUD, Jacques, *Réalités et imaginaire d'un fleuve : recherches sur le Rhône médiéval. Mémoire de synthèse : Reconstitution d'objet. Chronologies : climats, épidémies, guerres, subsistances (circa 1350 - circa 1550)*, Thèse d'Histoire, Paris I, 1994.

Réparations aux levées neuves menacées.

Conversion au nouveau style effectuée, l'année commence le 25 mars dans les délibérations de Tarascon (style de l'Annonciation).

● **Septembre 1471 :**

BM Avignon, ms 2065

*Cit.* CHAMPION, Maurice, *Les inondations en France depuis le VI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, recherches et documents*, Paris, Dunod, 1858-1864 (t. III, d'après bref de Sixte IV lu lors de la délibération du conseil d'Avignon du 14 décembre 1471).

Le Rhône s'élève à Avignon à une hauteur extraordinaire.

*"Il était survenu une si forte inondation par le débordement du Rhône, occasionnée par l'abondance des pluies, que deux arches du pont et une partie des murailles de la ville ont été abattues"* (traduction du bref de Sixte IV).

ADV, 24 H, Cordeliers d'Avignon, article 33, fol. 103

BM Avignon, ms 5944, n°154 (H. Chobaut)

*Magnum diluvium* (mentionné en marge du livre des Cordeliers, le 23 septembre 1471).

LABANDE, Léon-Honoré, "La légation d'Avignon de 1464 à 1476", in *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1917, p. 189-225. – *Cit.* ACHARD, Paul, *Notes chronologiques sur les différentes inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir*, Avignon, Typ. de F. Seguin aîné, 1873. – *Cit.* GAGNIERE, Sylvain, *Notes historiques sur les inondations d'Avignon*, Avignon, Rullière, 1936. – *Cit.* BAILLY, Robert, *Avignon hors les murs*, Avignon, impr. Orta, 1967. – *Cit.* ROSSIAUD, Jacques, *Réalités et imaginaire d'un fleuve : recherches sur le Rhône médiéval. Mémoire de synthèse : Reconstitution d'objet. Chronologies : climats, épidémies, guerres, subsistances (circa 1350 - circa 1550)*, Thèse d'Histoire, Paris I, 1994.

*"Le 23 septembre 1471, une crue subite du Rhône, rendue plus terrible par la merveilleuse et excessive influence des eaux de la Durance, lesquelles [avec celles du Rhône], de mémoire de homme vivant, ne furent vueus si haultes ni si grosses abattit deux arches du pont, environ 80 cannes [160 mètres] des remparts dans le voisinage du couvent des Dominicains, et plusieurs maisons particulières"*.

Les pertes furent énormes : d'importants stocks de sel, vins ou huiles rangés dans les caves, le bois qui avait été déposé sur le port et qui s'en est allé à la dérive, les cultures de toutes sortes détruites, ce qui fit écrire par le cardinal-évêque d'Avignon Alain de Coëtivy : *"Les marchands de sel sont endommaigez de XL à L florins, selon la commune opinion ; les autres ont perdu tous leurs vins, huyles et autres biens estans es caves et celiers de la basse ville, mesmement les vins nouveaulx qui naguères y avoient esté mis [...]. Tout le bois de chauffeage et aussi pour ediffier, qui en grant nombre avoit esté pieça amené et deschargé sur le port, [...] s'en est tout allé à vau l'eau, sans qu'il en soit demouré une pièce. Ceulx qui*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

*avoient, en l'isle d'Argenton et autres isles d'icy près, leurs terres et possessions, et partie des fruitz de ceste cuillete, comme blez, foings et pailles, et grant quantité de bestail, gros et menu, ont tout perdu. Et en somme, il y a tant de dommaiges et tant de pertes à la chose publique et à tous particuliers, grans et petis, de ceste ville et d'icy entour, que on ne le sauroit ne pourroit estimer. Dieu par sa grâce vueille saulver les âmes de plusieurs personnes qui se sont noyées et perdues en ce déluge ! Aussi, la cité est à présent plus pouvre qu'elle ne fut cent ans à, voire par aventure deux cens. Il est aussy bien à doubter que ceste ville, selon la disposicion que on voit à l'œil, dedans peu de temps, ne soit réduite en isle par ces deux rivières du Rhône et de la Durance. Et oultre ce, est le terrouer à l'entour de la ville en telle disposition que les vignes, prés et terres labourablez sont occupées et couvertes des eaez [...] se Dieu [...] et Nostre Saint Père, de sa grace singulière, n'y pourvoyent" (p. 220-221).*

AC Arles, DD 37, fol. 22

RIGAUD, Philippe, *Arles, le Rhône, la mer, XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle : catalogue des sources de l'histoire maritime et fluviale d'Arles*, Arles, Association Allège du Rhône, 1996.

Réparation faite à la tour du bac du Rhône suite aux dégâts causés par la descente d'un moulin-bateau de Tarascon, en raison d'une crue du Rhône ("*Rodanu contra tralhia*").

AC Tarascon, dossier Grandmaison, n°142 (chaussées)

AC Tarascon, CC 1, pièce 23

Le roi René, au vu des grands dommages occasionnés par le Rhône sur le territoire de Tarascon, exempte la commune d'impositions pour une durée de 7 années.

AC Arles, CC 211, fol. 49

Le 1<sup>er</sup> octobre 1471, paiement des réparations faites à la tour du port du Rhône, endommagée "*quant lo Rose fou gros*".

AD Vaucluse, 1F 1 (notice de Morenas, vers 1780)

A Caderousse, 80 maisons renversées. L'inondation du 23 septembre 1471 surpasse de 5 pouces celle de 1755.

BM Avignon, ms 5944, n°116 (H. Chobaut)

23 septembre 1471

Repère d'inondation à l'Eglise Saint-Michel de Caderousse :

Chapelle d'Ancezune : piédroit, côté droit en entrant dans la chapelle

- |                                      |   |                  |
|--------------------------------------|---|------------------|
| 1. Repère de 1471                    | + AQVA  | 1471             |
|                                      | <i>Le repère est à 1 m 52 au-dessus du dallage de la chapelle</i> |                  |
| 2. Repère de 1755                    | AQUA (?)  | 1755             |
|                                      | <i>Le repère est à 1 m 45 au dessus du dallage (A)</i>            |                  |
| 3. Mur de droite<br>(repère de 1755) | AQUA  | 30 nov. 1755 (B) |
|                                      | Bien au-dessus : 1827   |                  |

● **Novembre 1471 :**

La délibération communale d'Avignon apporte la confirmation des sources.

BM Avignon, ms 2464, ms 6464

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Le 12 novembre, le Rhône démolit deux arches du pont et une partie des remparts entre la porte du Rhône et la porte de l'Oulle.

ADV, 1 J 287

Le Rhône fut si débordé qu'il fit crouler deux arches du pont. On mit pour le passage des grosses poutres au-dessus des arcs. Le Rhône abattit aussi une partie des murailles du côté du Limas, qui furent aussitôt réparées.

AC Avignon, BB 4, fol. 11, délibération du 10 décembre 1471

Inondation ayant détruit deux arches du pont et une partie des murailles ("*repento fluminis Rodani ut ymbriu per modum auctus duos pontis artus*").

VILLARD, Marius, "Météorologie régionale", in *Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, XXII<sup>e</sup> vol., 1889, p. 508-516.

Inondation du Rhône le 30 novembre : deux arches du pont d'Avignon sont emportées ainsi qu'une partie des remparts du côté de Limas.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur